MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS
DIVISION DES SERVICES REGIONAUX
AVIS D'ADJUDICATION

Le **mercredi, 10 mars 2004 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant les travaux de

MENUISERIE METALLIQUE à exécuter dans l'intérêt de la **POLICE GRAND-DUCALE A BELVAUX**

Envergure :

Portes de garage: 2 pièces
Bloc-portes vitrés: 11 pièces
Fenêtres à remplacer : 37 pièces
Elément de façade vitrée : 20 m²
Garde-corps: 5 pièces
Cloison vitrée intérieure: 80 m²
Système de fermeture (cylindres): 70 pièces

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le **mois d'avril 2004**.

La durée des travaux est de 70 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **au plus tôt le jeudi 19 février 2004**.

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: **"Soumission pour les travaux de menuiserie métallique à exécuter dans l'intérêt de la Police Grand-Ducale à Belvaux"** doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 13 février 2004
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE
POSTE VACANT

Le Service National de la Jeunesse se propose d'engager

UN(E) EDUCATEUR/TRICE GRADUE(E)

à temps partiel (20 hrs/sem) et à durée déterminée avec effet immédiat et jusqu'au 15.07.2004, et à temps plein et à durée indéterminée à partir du 16.07.2004.

Les candidat(e)s au poste d'employé doivent

a) être détenteurs/détentrices du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou d'un diplôme reconnu équivalent par la législation et la réglementation luxembourgeoises;

b) être détenteurs/détentrices d'un diplôme luxembourgeois d'éducateur gradué ou disposer de certificats sanctionnant des études reconnues équivalentes.

Les candidat(e)s auront une connaissance adéquate des langues luxembourgeoise, française, allemande et anglaise et maîtriseront par ailleurs l'outil informatique (traitement de textes etc)

Une première sélection sera faite sur base des dossiers.

Les candidatures, accompagnées d'une notice biographique, d'une copie des diplômes ainsi que d'une photo récente, sont à envoyer au directeur du Service National de la Jeunesse, B.P. 707, L-2017 Luxembourg **pour le 5 mars 2004 au plus tard**.

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS
DIVISION DES TRAVAUX NEUFS
AVIS D'ADJUDICATION

Le **mardi 13 avril 2004 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux de ferronnerie extérieure et intérieure à exécuter dans l'intérêt de la transformation des maisons Printz & Rischard pour les besoins de la Chambre des Députés à Luxembourg

Envergure de l'objet:

Ferronnerie extérieure
- restauration des garde-corps existants: 19 ml
- réalisation des garde-corps à l'identique des existants: 36 ml
- tôle inox pour seuil: 6 ml

Ferronnerie intérieure
- main courante en acier à peindre: 20 ml
- escalier technique en galvanisé de 9 marches: 1 pièce
- escalier technique en galvanisé de 8 marches: 1 pièce
- escalier technique en acier à peindre de 3 marches: 1 pièce
- caillebotis amovible: 1 pièce
- cornières et solins en inox: 3 ml
- cuve en inox pour élévateur: 1 pièce

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La durée des travaux est de 50 jours ouvrables à compter du printemps 2004.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 – 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au **plutôt le jeudi 19 février 2004**.

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: **"Soumission pour les travaux de ferronnerie dans l'intérêt de la transformation des maisons Printz & Rischard"** doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 16 février 2004 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication

Luxembourg, le 17 février 2004
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

CONCOURS LITTERAIRE 2004

réservé au roman (Rappel)

1. Le Ministère de la Culture organise un concours annuel ayant pour but d'encourager la création littéraire au Grand-Duché de Luxembourg. Le concours est ouvert aux auteurs d'expression luxembourgeoise, allemande, française ou anglaise, détenant la nationalité luxembourgeoise ou officiellement résidents au Grand-Duché.
2. Le Concours littéraire national 2004 est réservé au roman en langue luxembourgeoise, française, allemande ou anglaise. Chaque auteur ne peut présenter plus que 3 contributions.
3. Les textes doivent être des inédits. Ils ne peuvent être publiés ni diffusés par aucun moyen, ni en entier ni en extraits, avant la publication officielle des résultats du concours. Les adaptations ou traductions, même partielles, ne sont pas admises.
4. Les textes sont à déposer sous forme dactylographiée.
5. Les textes ne doivent pas porter les noms des auteurs, ni aucune marque personnelle permettant de les identifier. Une enveloppe cachetée, portant à l'extérieur un pseudonyme librement choisi et contenant une fiche avec les noms et prénoms corrects, l'adresse, le numéro de téléphone (fax ou courriel) et un numéro de compte bancaire de l'auteur, accompagne le manuscrit.
6. Les manuscrits doivent parvenir en 6 exemplaires au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Concours littéraire national 2004 - 20, montée de la Pétrusse / L-2912 Luxembourg, avant **le vendredi, 9 juillet 2004**, jour de clôture des candidatures.
7. Le jury, nommé par le Ministre de la Culture, sera composé de 5 membres. Ses travaux sont secrets. Aucun recours contre les décisions du jury ne sera accepté.
8. Les membres du jury et le personnel du Ministère de la Culture ne peuvent pas participer au Concours.
9. Les manuscrits ne seront pas retournés. Les coordonnées personnelles des auteurs des contributions non retenues ne seront pas dévoilées au jury.
10. Le jury peut décerner les prix suivants: un premier prix doté de 5000 EUR, un deuxième prix de 2500 EUR, un troisième prix de 1250 EUR ainsi que 6 mentions de 500 EUR chacune.
11. Sur recommandation du jury, le Ministre de la Culture pourra décider de s'engager au bénéfice d'une ou de plusieurs contributions particulièrement méritoires.

Renseignements:

Félix Molitor,
professeur-attaché
Ministère de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Tél.: 478.66.16
Télécopie: 29.21.86
Courriel: felix.molitor@mcesr.etat.lu

Communiqué par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

---

AVIS OFFICIEL

Élections des délégués du personnel enseignant à la Commission d'Instruction du 17 février 2004

Le bureau électoral s'est réuni suivant arrêté ministériel du 26 janvier 2004 à 9 heures du matin au ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports à Luxembourg pour procéder aux opérations d'élection des délégués du personnel enseignant à la Commission d'Instruction.

Le dépouillement a porté sur 2183 bulletins dont 88 nuls.

Nombre de suffrages valablement exprimés: 2095

Nombre de voix obtenues par Monsieur Gilles GLESENER: 1371

Nombre de voix obtenues par Monsieur Patrick ARENDT: 612

Monsieur Gilles GLESENER ayant réuni sur son nom la majorité des voix exprimées pour les candidats est proclamé élu.

Nombre de voix obtenues par Madame Monique ADAM: 774

Nombre de voix obtenues par Madame Christiane FEITH ép. HALLER 1237

Madame Christiane FEITH ép. HALLER ayant réuni sur son nom la majorité des voix exprimées pour les candidates est proclamée élue.

Communiqué par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

---

MINISTERE DE LA JUSTICE
VACANCE DE POSTE

Pour renforcer son équipe de juristes le Ministère de la Justice engage

un(e) juriste à mi-temps

Le candidat, doit être de nationalité luxembourgeoise et être titulaire d'un diplôme de maîtrise en droit ou de licence en droit et du certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois.

La possession du diplôme de fin de stage judiciaire constitue un avantage.

Le contrat sera conclu pour une durée d'une année et est renouvelable.

Les candidatures avec curriculum vitae sont à adresser au

Ministère de la Justice
16, boulevard Royal
L-2934 LUXEMBOURG

jusqu'au 1er mars 2004 au plus tard.

---

woxx - déi aner wochenzeitung / l'autre hebdomadaire, früher: **GréngeSpoun** - wochenzeitung fir eng ekologesch a sozial alternativ - gegründet 1988 - erscheint jeden Freitag • **Herausgeberin:** woxx soc. coop. • **Redaktion:** Karin Enser (karin.enser@woxx.lu), Serge Garcia Lang (serge.garcia@woxx.lu), Léa Graf (lea.graf@woxx.lu), Richard Graf (richard.graf@woxx.lu), Raymond Klein (raymond.klein@woxx.lu), Stefan Kunzmann (stefan.kunzmann@woxx.lu), Ines Kurschat (ines.kurschat@woxx.lu), Felix Lee (felix.lee@woxx.lu), Renée Wagener (renee.wagener@woxx.lu), Danièle Weber (daniele.weber@woxx.lu). Unterzeichnete Artikel und Grafiken geben nicht unbedingt die Meinung der Redaktion wieder. Die Redaktion behält sich Kürzungen vor. • **Karikaturen:** Guy W. Stoos • **Fotos:** Christian Mosar • **Verwaltung:** Corinne Saghuber (admin@woxx.lu) • **Bürozeiten:** Mo. - Fr. 8.30 - 12.00 Uhr. • **Druck:** c. a. press, Luxemburg • **Einzelpreis:** 1,49 € • **Abonnements:** 52 Nummern kosten 65 € (Ausland zzgl. 26 €); StudentInnen und Erwerbslose erhalten eine Ermäßigung von 25 € • **Postscheckkonto:** CCPL IBAN LU18 1111 1026 5428 0000 (Neu-Abos bitte mit dem Vermerk "Neu-Abo"; ansonsten Abo-Nummer angeben, falls zur Hand) • **Anzeigen:** Espace Régie Luxembourg s.a. Tel.: 26 25 75 -1 Fax: 26 25 75-75 • **Recherchefonds:** Spenden zur Unterstützung des weiteren Ausbaus des Projektes auf das Konto CCPL IBAN LU69 1111 0244 9551 0000 der "Solidaritéit mam GréngeSpoun asbl" sind stets erwünscht. Bitte keine Abo-Gelder auf dieses Konto. • **Post-Anschrift:** woxx, b.p. 684, L-2016 Luxembourg • **Büros:** 51, ave de la Liberté (2. Stock), Luxembourg • **E-mail:** woxx@woxx.lu • **Site:** www.woxx.lu • **Tel.:** (00-352) 29 79 99-0 • **Fax:** 29 79 79